Dès 1663, il s'était choisi une compagne dans une des premières familles de la colonie ; le 24 juillet de cette année, il épousait Mlle. Marie-Magdeleine de Chavigny, tel qu'il appert par le certificat de mariage signé par Chs. Amiot et Thomas Douaire, Sieur de Bondy, et par Messire Henri de Bernières, curé de Québec, parent de Madame de la Peltrie. Cette demoiselle née en 1641, destinée à lui survivre si longtemps (elle décéda en 1721, à Boucherville), avait eu pour parrain, Noble Pierre Le Gardeur de Repentigny et pour marraine, Marie-Magdeleine de Chavigny, la pieuse et illustre Madame de la Peltrie. Jean Le Moyne n'avait été en. Canada que peu d'années que déjà, en 1669, on le trouve concessionnaire de l'Île des Pins, district des Trois-Rivières, et Seigneur des Fiefs Ste. Marie, La Noraye et Gatineau. Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, avait eu une concession de terre dans le voisinage, près de Yamachich, en 1665.

Du mariage de Jean Le Moyne et Dame M.-M. Chavigny, naquit en 1670, un fils: Réné-Alexandre Le Moyne, lequel plus tard, s'intitulait Sieur des Pins et Seigneur de Ste. Marie, etc., du nom des fiefs possédés par la famille.

On verra en compulsant les Regîtres, qu'avec le temps, l'orthographe du nom aura changé: "Le Moyne" deviendra "Le Moine" puis "Le Moine des Pins," quelquefois même, il sera "Des Pins" tout court.

Au reste, ces Seigneurs Canadiens du passé, préoccupés de l'exploitation de leurs terres ou du service militaire, soit pour réprimer les Iroquois, ou leurs alliés, les Puritains de Boston, de Schenectady, de Salmon Falls, de Haverhill, ne faisaient pas plus de cas de l'orthographe que bien d'autres gentilshommes de l'époque, dont quelques-uns déclaraient